

Lobbès, le 4 novembre 2019

**COMMUNE  
DE LOBBES**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 12 novembre 2019 à 19h30** à la salle des mariages (Place Communale).

L'ordre du jour est le suivant :

Pt1, Vérification de l'encaisse de la Directrice financière du 16 octobre 2019 – Communication.

Pt2, Fabrique d'Eglise Sainte-Geneviève : Modification budgétaire n° 2 (exercice 2019) – Approbation – Vote.

Pt3, Tableau prévisionnel du coût-vérité en matière de déchets issus de l'activité usuelle des ménages et taux de couverture des coûts pour l'exercice 2020 - Approbation - Vote.

Pt4, Redevance sur la délivrance de « sacs poubelle » pour les exercices 2020 à 2025 – Vote.

Pt5, Taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets y assimilés pour l'exercice 2020 – Vote.

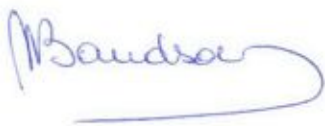
Pt6, Convention-cadre réglant les droits et devoirs des villes et communes et de l'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) lors du suivi du contrat d'égouttage pour l'assainissement des eaux résiduaires – Avenant n°3 (contrôle qualité des terres) - Approbation – Vote.

Pt7, Motion relative au soutien de la réalisation du projet de liaison du chaînon manquant de la RN54 (Erquelinnes-Lobbès) – Vote.

Pt8, Questions orales.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale ff,



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

